



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E87025

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2026

ÉDITÉ LE 08/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 12/07/2023

Capital : 146 154

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LIBOURNE 52287027800010

Siret : 522 870 278 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 7162693

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000021755349604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021755349604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : SARL SEURIN & ASSOCIES

1420 CHEMIN DE MAILHOS  
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

Téléphone : 05 57 58 11 40

Fax : 05 57 58 20 59

Portable : 06 71 57 93 29

Site Internet : <http://www.couverture-charpente-seurin-standredecubzac.fr>

E-mail : seurin.couv@orange.fr

Responsabilité légale :

VEYSSIERE MICKAEL CO-GÉRANT / MANUSSET BENJAMIN CO-GÉRANT /  
SEURIN SÉBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/11/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1